

Nom : "ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CONTRAT LOCAL DE SANTE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE CHAMALIERES"

1. Contexte

Pour marquer son engagement en direction de la santé, Chamalières est la première ville d'Auvergne à avoir élaboré et signé un Contrat Local de Santé à l'échelle communale.

2. But

Décliner au plus proche des populations le Projet Régional de Santé en Auvergne.

Le CLS est l'instrument qui permet de consolider le partenariat local sur les questions de santé.

Le CLS de Chamalières vise particulièrement trois axes stratégiques :

- améliorer l'espérance de vie en bonne santé,
- éduquer à la santé dès le plus jeune âge, élaborer un parcours de soins des personnes âgées.

3. Déroulement

Depuis plusieurs années la ville de Chamalières s'investit beaucoup dans des actions en direction d'une part des plus jeunes et d'autres part des personnes âgées. Elle compte poursuivre sa politique nutritionnelle en suivant les objectifs du Programme National Nutrition Santé (PNNS), comme l'éducation à la santé dans les écoles, l'information et l'orientation de la population, notamment par le biais de recommandations en matière nutritionnelle, y compris portant sur l'activité physique.

La politique nutritionnelle touche les enfants scolarisés de manière directe comme par la sensibilisation à la nécessité d'avoir une alimentation équilibrée (guide du petit déjeuner, charte des fruits et légumes) ou indirecte par la mise en place de formation vers les cuisiniers des restaurants scolaires dans le but d'élaborer des menus variés et équilibrés.

Les personnes âgées ne sont pas oubliées dans le CLS puisqu'il est prévu de veiller et d'améliorer les règles nutritionnelles des repas à domicile, de lutter contre la dénutrition par un protocole de repérage, de prévenir la iatrogénie médicamenteuse par des actions d'information et de sensibilisation au bon usage des médicaments (somnifères....) et d'organiser des ateliers du « Bien vieillir » et des ateliers « Equilibre » dans le but de sensibiliser les personnes les plus vulnérables à une bonne hygiène de vie.

Par ailleurs, les maladies cardiovasculaires MCV, représentent la première cause de mortalité en Auvergne. La ville de Chamalières a déjà installé sur la commune, 12 défibrillateurs dans le but de prévenir la mortalité liée à ces pathologies et veut pérenniser les sessions de formation aux gestes de premiers secours. Il est prévu de continuer à sensibiliser les enfants des écoles aux MCV par l'intermédiaire du « bus de la santé » et de les inciter à des manifestations comme le « Parcours du cœur » en partenariat avec la Fédération Française de Cardiologie.

Selon l'OMS, les maladies chroniques (MCV, cancer, diabète...) sont responsables de 63 % des décès et sont reconnues comme étant multifactorielles (biologiques, génétiques, physiologiques, environnementaux). Parmi les facteurs environnementaux, l'alimentation et l'activité physique sont aujourd'hui considérées comme jouant un rôle essentiel.

La ville de Chamalières apporte dans ce sens un réel soutien aux associations sportives et à la pratique d'activités physiques, tout public confondu. Des parcours sécurisés et aménagés ont été mis en place dans la ville pour encourager la marche à pied.

Après avoir élaboré en relation avec l'ARS le projet de CLS, celui-ci a été présenté aux partenaires puis soumis à l'avis de la conférence régionale de santé.

Il a été officiellement signé le 13 juin 2013.

4. Partenaires principaux

Si l'Agence Régionale de Santé est avec la ville de Chamalières à l'origine de ce CLS, les principaux partenaires de cette opération sont le Centre Communal d'Action Sociale de Chamalières, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Puy-de-Dôme, le CHU de Clermont-Ferrand, la Direction Académique des Services de l'Education Nationale, la Fédération Française de Cardiologie, l'ARSEPT, Equilibre & Découverte.

5. Pour plus d'information

Ville de CHAMALIERES, 1 place Claude Wolff, 63400 Chamalières

Xavier BOUSSET, Adjoint en charge de la sécurité, de la prévention, de la jeunesse et de la santé, xavier.bousset@orange.fr

Bertrand RIBEYRE, Directeur enfance, éducation, jeunesse, bertrand.ribeyre@ville-chamalieres.fr

Mathieu LOMBARDY (CCAS), mlombardy.ccas.chamalieres@gmail.com